RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agreste
Statistique publique
de l'agriculture, de l'alimentation,
de la forêt et de la pêche

ESSENTIEL | NOUVELLE-AQUITAINE

SEPTEMBRE 2026 N°86

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Le maïs doux en Nouvelle-Aquitaine : chiffres clés



Le maïs doux est une production emblématique de la Nouvelle-Aquitaine, qui concentre plus de 90 % des surfaces françaises et plus de 92 % des volumes récoltés. Les Landes, la Gironde et le Lot-et-Garonne, regroupent à eux seuls la quasi-totalité des volumes régionaux.

La Nouvelle-Aquitaine, première région productrice de maïs doux en France

La production de maïs doux occupe une place stratégique dans le Sud-Ouest, où les conditions climatiques chaudes et l'accès à l'irrigation favorisent cette culture à forte valeur ajoutée.

Avec plus de 15 000 hectares de maïs doux cultivés en 2025, soit 90 % des surfaces cultivées et plus de 92 % de la production en France, la Nouvelle-Aquitaine est de loin la première région productrice au niveau national devant Occitanie (6 %). Selon les comptes provisoires de l'agriculture 2024, le poids économique de la filière pèse 98 % de la valeur nationale, soit 43 M€ sur un total de 44 M€.

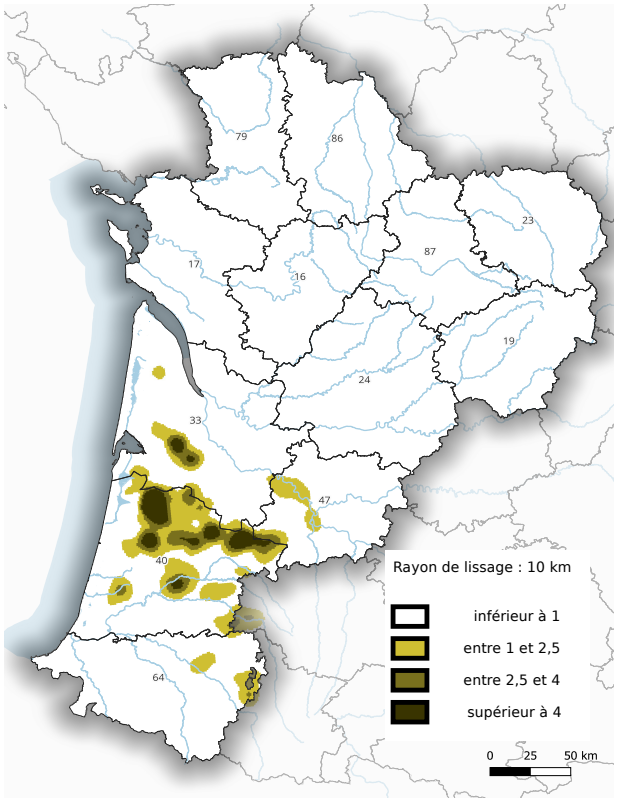
Les Landes, la Gironde et le Lot-et-Garonne concentre la quasi-totalité de la production

Le département des Landes, premier producteur national et régional, regroupe à lui seul près des deux tiers de surfaces. Viennent ensuite la Gironde (17 %) puis les Pyrénées-Atlantiques et le Lot-et-Garonne avec respectivement 10 % et 8 % de la sole régionale.

Une culture contractualisée

La production de maïs doux repose largement sur la contractualisation entre agriculteurs et industriels de la conserve ou de la surgélation. Ce système garantit à la fois un débouché sécurisé pour les producteurs et un approvisionnement régulier pour les usines, qui dépendent de récoltes parfaitement planifiées. Dès leur récolte, les épis sont acheminés vers une unité de transformation où sera assuré le conditionnement du grain, en conserve ou surgelé. Moins de six heures séparent la récolte du conditionnement des épis.
Trois quarts des surfaces de maïs doux sont cultivées dans des exploitations spécialisées en grandes cultures.

Carte 1
Répartition des surfaces (ha/km²) en maïs doux en Nouvelle-Aquitaine en 2020



Source : Admin Express © IGN, Recensement agricole annuel 2020, carte réalisée par le SRISET

Tableau 1

Les surfaces et productions du maïs doux en Nouvelle-Aquitaine, par départements de 2022 à 2025

Unités : hectares, tonnes

	2020	2022		2023		2024		2025	
	*Nombre d'exploitations**	*Surface (ha)*	*Production (t)*	*Surface (ha)*	*Production (t)*	*Surface (ha)*	*Production (t)*	*Surface (ha)*	*Production (t)*
Nouvelle-Aquitaine	**744**	**19 541**	**380 888**	**20 693**	**424 042**	**18 523**	**368 475**	**15 060**	**290 553**
Nouvelle-Aquitaine / France métropolitaine (%)	22 %	91 %	92 %	91 %	92 %	91 %	92 %	91 %	93 %
Rang occupé par la production Nouvelle Aquitaine /France métropolitaine*	-	1		1		1		1	
Charente	22	45	845	48	941	43	817	35	645
Charente-Maritime	10	24	457	25	509	22	442	18	349
Corrèze	7	-	-	-	-	-	-	-	-
Creuse	5	-	-	-	-	-	-	-	-
Dordogne	45	120	2 340	125	2 563	115	2 289	80	1 544
Gironde	76	2 815	54 893	4 250	87 125	3 570	71 043	2 590	49 987
Landes	328	12 530	244 335	12 450	255 225	11 400	226 860	9 580	184 894
Lot-et-Garonne	81	1 820	35 490	1 750	35 875	1 470	29 253	1 200	23 160
Pyrénées-Atlantiques	128	2 125	41 438	1 980	40 590	1 845	36 716	1 510	29 143
Deux-Sèvres	12	24	458	25	509	22	443	18	349
Vienne	13	37	616	39	686	35	596	28	470
Haute-Vienne	17	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS

s : secret statistique, NS : non significatif

Source : *Agreste - RA 2020, Statistiques agricoles annuelles 2022 à 2025 (provisoire)

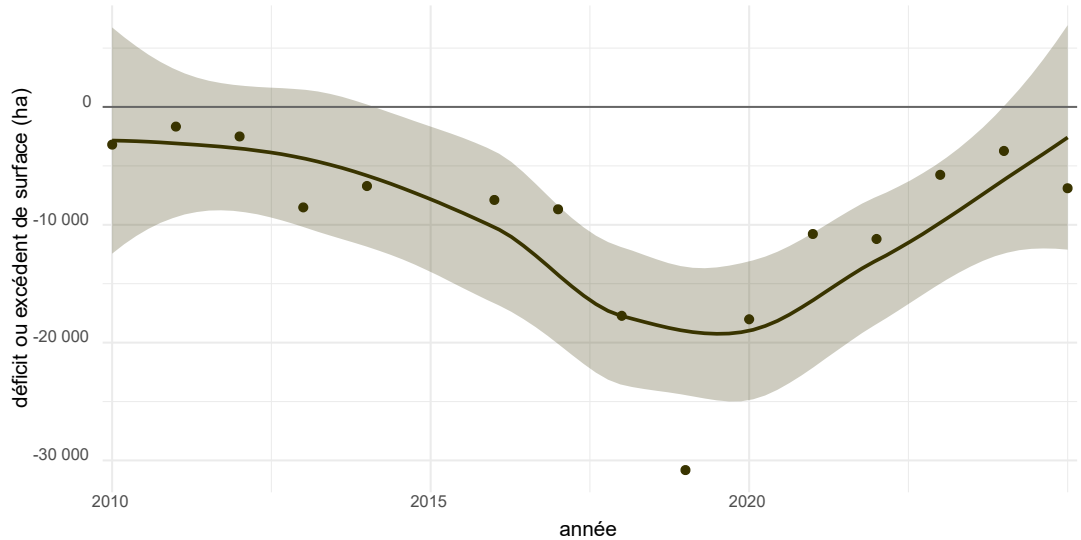
Au niveau national, un déficit offre–demande en voie de résorption

Au début des années 2010, les surfaces étaient presque suffisantes pour répondre à la demande (*graphique 1*). Puis, à partir de 2015, un déficit croissant apparaît : les surfaces cultivées ne suffisent plus, et l'écart atteint un maximum autour de 2019, avec un déficit de près de – 20 000 hectares. Depuis 2020, la situation s'améliore progressivement et se rapproche un peu plus chaque année de l'équilibre.

Graphique 1

Bilan surfacique de l'auto-approvisionnement en maïs grain en France métropolitaine

Unités : hectares



Source : Agreste – Statistiques agricoles annuelles, bilans d'approvisionnement

Champ : France métropolitaine

Définition : Le bilan surfacique d'auto-approvisionnement est un concept théorique permettant de visualiser si la France produit assez pour répondre à la consommation des habitants. Quand la courbe est au-dessus de zéro, la production dépasse les besoins ; quand elle est en dessous, il manque des surfaces pour couvrir la demande.

MÉTHODOLOGIE

Ce document s'inscrit dans une série de fiches qui portent sur une sélection de produits emblématiques de la région Nouvelle-Aquitaine et/ou constitutifs de l'alimentation des Français, afin d'interroger la place de la région dans des cultures pouvant contribuer à la **souveraineté alimentaire nationale.**

Les données de surfaces et de productions proviennent des **Statistiques agricoles annuelles (SAA)**; le nombre d'exploitants et la cartographie des surfaces sont issus du Recensement agricole 2020 (RA 2020). Le champ géographique couvre la Nouvelle-Aquitaine et ses départements, avec des comparaisons au niveau des principales régions productrices et au niveau national.

Le **bilan surfacique d'auto-approvisionnement** est calculé à l'échelle de la France métropolitaine, ce concept étant moins pertinent pour des territoires restreints. Il s'agit d'un indicateur théorique, exprimé en hectares, mesurant la capacité apparente de la production agricole à couvrir la consommation, hors flux d'importations et d'exportations. Les calculs reposent sur les enquêtes du SSP, complétées par les données des Douanes, de FranceAgriMer et de l'Insee, ainsi que par des informations issues des organisations professionnelles et instituts techniques.

Accéder à la publication nationale « Bilan d'approvisionnement agroalimentaire 2023-2024 » :
https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2519/detail/

https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr
https://agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Le Pastel – 22 rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES
Tel : 05 56 00 42 00
Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Virginie ALAVOINE
Directeur de publication : Pierre ETCHESSAHAR
Rédacteur en chef : Guillaume CHANET
Rédactrices : Isabelle LAFARGUE, Mélodie TRIOREAU, Delphine BESSON
Composition : Sriset
Dépôt légal : À parution – ISSN : 2726-8640 – © Agreste 2026